OPTIMISER LA SECURITE

Renouvellement CHSCT, entreprise de – de 300 salariés

Repères

La mise en place d'un comité n'est obligatoire que si l'effectif d'au moins cinquante salariés a été atteint pendant douze mois consécutifs ou non au cours des trois années précédentes

(Code Travail Art L 4611-1).

Dans le cas d'une entreprise de moins de 50 salariés, les Délégués du Personnel assument la même mission que celle du CHSCT et bénéficient de cette formation.

En raison de la nature des travaux, de l'agencement ou de l'équipement des locaux, l'inspecteur du travail peut imposer la constitution d'un CHSCT dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Formation obligatoire dès le démarrage d'un nouveau mandat. Elle doit être renouvelée lorsque le salarié a effectué 2 mandats consécutifs ou non.

Objectifs

Participer activement et efficacement au CHSCT. Contribuer à l'amélioration de l'Hygiène, dela Sécurité et des Conditions de Travail.
Permettre de déceler et mesurer les risques professionnels.
Etre capable d'analyser les conditions de travail.

Programme

- Rappel de connaissances
- Les enquêtes AT/MP/incidents/situations à risque grave
- Etude et analyse des actions réalisées au cours du mandat face aux AT/MP de l'entreprise
- Analyse des visites d'inspection effectuées
- Analyse du bilan général de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail de l'entreprise
- Analyse des documents existants
- Mise en place d'une visite d'inspection dans l'entreprise

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point
- Etudes de cas concrets en groupe et sous groupes
- Pédagogie active

Evaluation

La satisfaction du salarié est mesurée, dans le but d'améliorer sans cesse, l'efficience de formation. Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant validé leurs évaluations de fin de formation.

Tarif

Nous consulter

3 jours
Soit 21 h

Profil(s) stagiaire(s)
Membres mandatés ou toute personne participant au CHSCT

Formateur
Sécurité référent

Type de formation :
Inter-entreprises
Intra-entreprise

Centre Vauban – 199 rue Colbert – CS 71365 – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 - www.pstformation.com
Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – CS 70076 – 59502 DOUAI CEDEX –
Tel : 03.27.08.00.54 – Fax : 03.27.71.29.77
SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099
Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord